

Cahuzac sur Vère

Magazine d'informations municipal n°32 - DÉCEMBRE 2023



Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Le mercredi à 14h

Fermeture le jeudi après-midi



CONTACT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

GAILLAC-GRAULHET

📍 Le Nay - 81600 Técou
☎ Téléphone : 05 63 83 61 61

Une antenne de la communauté fonctionne à
CASTELNAU DE MONTMIRAL (URBANISME seulement)

📍 Rue de La Fayette - 81140 Castelnau de Montmiral
☎ Téléphone : 05 63 81 48 15

ASSISTANTE SOCIALE

Mme BOULET-GERCOURT, Permanence à la Mairie de Cahuzac sur Vère,
le vendredi matin sur rendez-vous au ☎ 05 63 81 21 81.

SANTÉ

GROUPE MÉDICAL :

1 Rue du Pigeonnier, en face de l'école Prim'Vère de Cahuzac
Médecine Générale : Docteurs **DE TRUCHIS** et **SABADIE** : 05 63 33 92 52
En cas d'absence de votre médecin : appelez le 39 66

Cabinet des infirmières : Mmes **CHAUCOT Françoise, Paule GIORGIUTTI, Dominique MAZIERES, Christine MONTELS, Roxane RICARD, Tiphaine GAYRARD** et **Myriam LOPES** :
05 63 33 91 10

Orthophoniste : Mme **FAVAREL** : 06 43 80 71 57 (à partir du 1^{er} août)

Psychologue clinicienne : Mme **MAURIN** : 06 51 52 08 89

Déticienne : Mme Stéphanie **BARCK** : 06 36 17 98 16

4 RUE DES ECOLES :

Kinésithérapeutes : Mme **Christine LION** associée avec Messieurs
Pierre VAYSSIERES et **Louis Pierre PILUDU** : 05 63 40 15 57

Sage-femme : Mme **Lauriane PILUDU** : 06 19 63 73 34

CHEMIN de PERAYROLS :

Kinésithérapeute : Mme **Isabelle DUBOIS** : 07 68 12 42 02

RUE du BARRY :

Chirurgien-dentiste : Mme **GHEMARI** : 05 63 56 38 35

ROUTE de GAILLAC :

Pharmacie de la Vère : Mme **EL-OÏDI** : 05 63 55 06 61

Liste des pharmacies de garde : appelez le 32 37

Énergéticienne en médecine chinoise : Mme **ARANY** : 07 86 37 30 17

CONCILIATEUR DE JUSTICE

La permanence du conciliateur de justice a lieu à la Mairie de Gaillac,
58 Place d'Hautpoul, le mardi matin sans rendez-vous (gratuit).

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Pour **La Dépêche et le Tarn Libre** : Mme **BONNET** : 05 63 33 97 17

Pour **le Journal d'Ici** : M. **ARCHET** : 06 85 86 80 23

HORAIRES POSTE

L'agence postale communale est ouverte du lundi au vendredi de
8h30 à 12h00. Fermeture le samedi matin.

☎ Téléphone : 05 63 81 86 02

MÉDIATHÈQUE

Horaires habituels d'ouverture au public : le mardi de 15h30 à
17h ; le mercredi et le samedi de 10h à 12h.

☎ Téléphone : 05 63 33 91 72

HALTE GARDERIE

L'association « Les Fouzics » : accueil des enfants de 3 mois à 5
ans, les lundis de 8h45 à 12h15, les jeudis et vendredis de 8h45
à 16h45 dans les locaux de l'ancienne école de Cahuzac sur Vère.

☎ Téléphone : 05 63 40 51 46

✉ Mail : lesfouzics@free.fr

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Pour obtenir une carte d'identité ou un passeport, s'adresser
à la Mairie de Gaillac (05 63 81 20 20) ou de Cordes sur Ciel
(05 63 56 00 40) pour les mairies les plus proches.

RECENSEMENT MILITAIRE

Attention ! Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à
partir du jour de leurs 16 ans.

Cette formalité est indispensable pour s'inscrire au permis de
conduire et aux examens.

INSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales seront reçues à la mairie
jusqu'au « 6^{ème} vendredi qui précède le 1^{er} tour des élections ».

Conditions pour être inscrit : avoir son domicile dans la commune,
ou payer la taxe foncière depuis 5 ans, ou y avoir sa résidence depuis
6 mois. Pour les ressortissants de la Communauté Européenne, les
règles sont les mêmes. Possibilité de s'inscrire sur 2 listes (pour
les élections municipales et pour le parlement européen). Pour les
jeunes de 18 ans, un courrier vous est adressé par la mairie stipulant
que vous devez vous présenter au secrétariat avec la carte d'identité
et un justificatif de domicile afin de valider votre inscription.

RAPPEL INSCRIPTION ÉCOLE

L'instruction est obligatoire à partir de l'âge de 3 ans. Les
enfants ayant 3 ans dans l'année doivent se faire inscrire auprès
de la Mairie de leur lieu d'habitation.

École Prim'Vère : 📍 Rue des Écoles - 81140 Cahuzac sur Vère

☎ Téléphone : 05 63 57 90 22

ALAE : ☎ Téléphone : 05 63 33 92 84

STATIONNEMENT RUE DU BARRY



La municipalité rappelle que, dans la rue du Barry, rue étroite et
commerçante, le stationnement est limité à 5 minutes.
Les voitures ne doivent donc pas y être garées en permanence.
Pour cela, le Mercadial tout proche est le parking adapté.

DÉCHETTERIES

Vous pouvez aller déposer vos déchets divers dans la déchetterie
de Castelnau de Montmiral.

Horaires d'ouverture :

mercredi 9h-12h, jeudi 9h-12h et 14h-18h, samedi 14h-18h.

Le dépôt de déchets est gratuit pour les particuliers.

Vous pouvez aussi retirer gratuitement du compost 100% végétal
à la Déchetterie de Castelnau.

☎ GAILLAC : 05 63 57 27 82 / CASTELNAU : 05 63 34 94 87

« LA P'TITE FRIPERIE »

Une équipe de bénévoles récupère les vêtements dont vous ne
voulez plus et les revend à un prix symbolique.

📍 3 Place d'Hautpoul - 81140 Cahuzac sur Vère

☎ Présidente : Mme Kohl / 05 63 33 91 65

TRI SÉLECTIF ET SACS JAUNES

Les nouveaux sacs de tri sélectif (sacs jaunes et sacs verts pour le
verre) fournis par la Communauté d'Agglo Gaillac-Graulhet sont à
retirer à la Mairie. Ces sacs sont réutilisables et chaque famille ne
dispose que d'un sac par famille.

LE MOT DU MAIRE



Michel Bonnet

Maire de Cahuzac-sur-Vère

A quelques jours de la fin de l'année, mon conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous retrouver au travers de ce bulletin.

Lors des vœux à la population auxquels nous vous convions le VENDREDI 5 JANVIER 2024, nous vous présenterons les réalisations qui ont jalonné l'année qui se termine.

Nous avons commencé, le 15 octobre dernier, la complète réhabilitation du logement situé au-dessus de la médiathèque. Il va devenir un T4 parfaitement conforme aux dernières normes en cours, tant au niveau de l'isolation que de sa fonctionnalité. Les travaux seront terminés à pâques.

De nombreuses personnes dans le village continuent, malgré tous les écrits que nous faisons depuis plusieurs années, à jeter dans leur WC des lingettes de toutes sortes, nous avons été obligés de doter notre station d'épuration d'un dégrilleur : coût 75000 euros.

Cette somme sera entièrement répercutée sur votre facture d'assainissement. Donc, encore une fois, PLUS de lingettes dans les toilettes MAIS dans la poubelle verte. Reportez-vous au paragraphe « Assainissement collectif » pour de plus amples renseignements.

Les conteneurs verts et jaunes tels que vous les connaissez, vont disparaître courant 2024 et être remplacés par d'autres, plus grands, que vous aurez le loisir de voir en photo le 5 janvier prochain.

Pour rappeler aux personnes qui traversent le village, à des allures très supérieures aux 30 km/h autorisés, nous avons installé un radar pédagogique autonome. La gendarmerie procèdera à de nombreux contrôles de vitesse.

L'église de Granejols, vient de recevoir un portail de protection entièrement réalisé par notre employé communal. C'est une oeuvre qui mérite une visite. L'intérieur de l'église et le trésor du petit musée, sont eux aussi à admirer.

Compte tenu de l'impossibilité de désherber, nous avons fait le choix, au cimetière d'Arzac de créer des allées afin d'éviter au maximum les repousses d'herbes. L'effet est des plus convaincant, si bien que nous appliquerons la même technique pour le cimetière de Cahuzac sur Vère en 2024. (voir en page 6).

Vous avez pu constater que cette saison nous n'avions pas mis de fleurs dans le village. En effet nous avons anticipé les consignes préfectorales. Celles-ci nous demandaient de restreindre tous les arrosages, ce qui nous interdisait de pouvoir effectuer les 3 passages par semaine nécessaires pour maintenir un tissu floral normal.

Cette année, nous reprendrons les plantations en les limitant cependant.

Enfin, devant la quantité de travail, donc de temps que demande le désherbage manuel, votre conseil municipal a décidé de prendre un employé à temps partiel, 6 mois par an, à qui il sera demandé l'entretien des espaces verts, des arbres et la tonte des terrains de foot. L'agglo Gaillac Graulhet s'est désengagée de la tonte et de l'entretien de tout le complexe sportif. C'est depuis 2023 à la commune d'assurer ce service, avec les contraintes qui vont avec.

Cette personne vous sera présentée lors de la cérémonie des vœux.

Chères et chers cahuzacois, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, et vous donnons rendez-vous le 5 janvier à 18h 30 à la salle des fêtes.

Michel BONNET



Bulletin municipal de Cahuzac-sur-Vère
Dépôt légal : Décembre 2023 - N° d'enregistrement : 432
Directeur de la publication : M. le maire
Secrétaire de rédaction : E. GALLESIO
Commission de rédaction : M. BONNET, E. GALLESIO,
K. BERTRAND, A. CLERGUE ET F. YECHE.
Conception / Impression : Imprimerie RHODE - 81600 GAILLAC
Création et photos : Mairie
Photo couverture : 2 AU.



Contact Mairie

Vous pouvez joindre la mairie :

☎ Téléphone : 05 63 33 90 18

✉ Mail : mairie@cahuzac-sur-vere.fr

Vous pouvez aussi vous informer :

sur le site internet de la mairie

 www.cahuzac-sur-vere.fr

ou sur la page Facebook

 « Village de Cahuzac sur Vère »



INFOS MAIRIE

Extraits des délibérations du conseil

Si vous voulez consulter le compte-rendu complet de chaque délibération du Conseil Municipal, allez sur le site Internet de la commune à la rubrique « Municipalité ».

www.cahuzac-sur-vere.fr



SÉANCE DU 7 JUIN 2023

PRÉSENTS : M. et Mmes Michel BONNET - Francis YECHE - Alain CLERGUE - Karine BERTRAND - Emmanuelle GALLESIO - Alain SYRYKH - Mmes Nicole ASTOUL - Béatrice ALVES GIEUSSE - Eric ARCHET - Camille LORENZO-DOMINGO - Sandra BALTIERI

REPRÉSENTÉS :

Patrice BES a donné procuration à Emmanuelle GALLESIO

Michel BONNET a donné procuration à Francis YECHE

Grégory AUREL a donné procuration à Alain CLERGUE

ABSENTS : Jean-François DUMONTIER (exc) - Delphine CALICIS

SECRÉTAIRE : Camille LORENZO-DOMINGO

- Décision modificative pour paiement des intérêts des emprunts révisables.
- Vente caveau à M. MANDIRAC René.
- Délibération pour vente des chemins et terrains (La Devèze, Chemin de la Maladrerie en partie et chemin Les Taillades).
- Délibération pour vente d'une parcelle à la Gare.
- Subvention exceptionnelle pour les jeux inter associatifs.
- Attribution du marché public pour les travaux d'aménagement d'un appartement au-dessus de la médiathèque.
- Renouvellement de la convention avec la Croix Rouge.

SÉANCE DU 4 JUILLET 2023

PRÉSENTS : MM. Michel BONNET - Francis YECHE - Alain CLERGUE - Emmanuelle GALLESIO - Alain SYRYKH - Patrice BES - Mmes Nicole ASTOUL - Béatrice ALVES GIEUSSE - Karine BERTRAND - Camille LORENZO-DOMINGO - Delphine CALICIS

REPRÉSENTÉS :

Audrey LONGO a donné procuration à Michel BONNET

Eric ARCHET a donné procuration à Karine BERTRAND

Sandra BALTIERI a donné procuration à Emmanuelle GALLESIO

ABSENTS : Grégory AUREL (exc)

SECRÉTAIRE : Camille LORENZO-DOMINGO

- Délibération du vote de l'indemnité de la 4^{ème} adjointe suite à démission de M. DUMONTIER.
- Convention d'instruction des actes d'urbanisme entre la commune et la Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet.

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2023

PRÉSENTS : MM. Michel BONNET - Francis YECHE - Alain CLERGUE - Eric ARCHET - Alain SYRYKH - Grégory AUREL - Mmes Nicole ASTOUL - Sandra BALTIERI - Delphine CALICIS - Karine BERTRAND - Emmanuelle GALLESIO

REPRÉSENTÉS :

Béatrice ALVES GIEUSSE a donné procuration à Emmanuelle GALLESIO

Patrice BES a donné procuration à Alain CLERGUE

ABSENTS : Camille LORENZO-DOMINGO - Audrey LONGO

SECRÉTAIRE : Sandra BALTIERI

- Délibération approbation de la révision libre des attributions de compensation selon la procédure dérogatoire.
- Délibération relative à la désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux.
- Délibération participation à la consultation organisée par le centre de gestion pour la passation de la convention de participation risque « prévoyance » couvrant les risques financiers encourus par les agents, en vertu de ses obligations à l'égard du personnel.
- Convention mise à disposition de la salle des fêtes à la communauté d'agglomération.
- Nomination des délégués à la commission électorale (mandat de 3 ans).

Elections européennes



ELECTIONS EUROPEENNES

Le 9 juin 2024

Inscription sur la liste électorale avant le
vendredi 3 mai 2024

NAISSANCES

Maé FLORIN MAGNE

Safa AIT ASSOUCHE

Louna BOUTERRE LABBÉ

Enzo DAIMANT BONNAFOUX

MARIAGES

Karine BERTRAND et David DE SA

Cyrielle PROSNIIEWSKI et Vincent VETTORI

Linda KY et Roland ESQUEVIN

Marie-Thérèse GARCIA et Michel PAGEL

DÉCÈS

Josiane LABBAL épouse PLAGEOLLES

Antonio MARQUES

Jeannette BESOMBES Vve VIDAL

Simone CAULET épouse CLERGUE

John LEA

Jeanne BOYER épouse AUTHESERRE

Thierry SAVY

Jonathan WARD

Marie-Françoise GALLESIO Vve AUDIBERT

José ROQUE

Raymonde CHECH Vve MAFFRE

En application du R.G.P.D. (*Règlement Général sur la Protection des Données*) et des droits des personnes, nous ne sommes plus en mesure, désormais, d'indiquer sans autorisation les dates de naissance ou de décès.



URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE • délivrés jusqu'au 09.11.2023

NOM ET PRÉNOM	LIEU	NATURE
THIRY Bernard	1415 Route d'Arzac	Maison en bois
PARDOEN Didier	141 Impasse Camille de Roquefeuil	Ajout d'une fenêtre
LEGRAND Charlene	Route de Granéjols	Maison

DÉCLARATIONS PRÉALABLES • délivrés jusqu'au 09.11.2023

NOM ET PRÉNOM	LIEU	NATURE
ADRION Angélique	3482 Route de Cordes	Installation d'un boîtier climatisation
THIRY Elisabeth	1415 Route d'Arzac	Piscine
PERARDOT Sébastien	6 Rue du Clos du Vallon	Kit photovoltaïque
TARN Habitat	Lotissement La Vergne	Remplacement porte
DE MAGALHAES Christine	45 Rue Saint Bar	Modification façades
DELHOMME Charles-Henri	115 Chemin de Blazi	Climatisation
ENERGESIA (ROUQUETTE Mathieu)	17 Rue de l'Escalfadou	Panneaux photovoltaïques
CONDAT Bernard	224 Route de Granéjols	Division Terrain
BINET Jérôme	6 Impasse de la Grésigne	Panneaux photovoltaïques
EARL DE CANTALAUZE	15 Route de Lintin	Sanitaires annexe hangar
SARL AREMA	2355 Route de la Bélautié	Panneaux photovoltaïques
THIRY Bernard	1415 Route d'Arzac	Panneaux photovoltaïques
DE BURE Guillaume	46 Route de Granéjols	Peinture volets
ENERGIE B (MALPHETTES Dorian)	950 Route de la Jonquière	Panneaux photovoltaïques
THIRY Elisabeth	1415 Route d'Arzac	Local technique piscine
BESSON Léa	861 Route de Granéjols	Création fenêtre
IGIT IN GOD IT TRUST IGIT (MANDIRAC Yannick)	225 Route de la Bélautié	Panneaux photovoltaïques

ENTRETIEN DES ROUTES ET CHEMINS COMMUNAUX



Il est traditionnellement un point sensible des discussions de marché : l'entretien des routes et chemins communaux.

Chacun d'entre nous empruntons régulièrement l'ensemble de notre réseau Communal composé de routes et chemins sans connaître le coût de leur entretien. Les routes départementales sont exclusivement à la charge du département et leur entretien est assuré par les services du départementale du Tarn.

En revanche, c'est la commune qui doit entretenir les routes communales. Pour Cahuzac-sur-vère, cela représente plus de 65 km de routes ! C'est là que tout se complique. Les travaux de préparation suivi d'une bicouche (*Le goudronnage bicouche est un revêtement qui s'obtient en superposant deux couches distinctes de graviers et de fin bitume chaud. L'émulsion de bitume, matériau composé en grande partie de pétrole, va recouvrir et consolider la première couche de graviers*) ont un coût de 75 000 euros pour 1 km. Ce chiffre est une moyenne, il est évident que de nombreux paramètres entrent dans le calcul comme l'état de la voie, sa largeur... Ce serait évidemment beaucoup

plus coûteux pour le même kilomètre en enrobé.

Nous consacrons en moyenne 150 000 euros par an à la voirie et nous essayons de grouper deux voire trois années de travaux afin de négocier les tarifs.

Le calcul est donc facile, nous ne sommes pas en mesure de refaire les routes tous les 10 ans.

Notre choix de gestion est donc de prioriser les interventions sur les portions de routes suivants trois facteurs principaux : l'état de la route, sa dangerosité et sa fréquentation.

En 2022, nous sommes intervenus sur près de 4 km de portions de nos routes communales pour un montant total de 303 000 euros (Chemin des Itzaux, chemin de Gimel, chemin des Tres Cantous, place Tormac, rue des vignes, rue de Mauzac, rue du pigeonier, rue de la Vergne, impasse de la Garenne, Cap Blanc, voie communale Taillade, route des Mazes, voie communale le Pech Del Cel, voie communale Salettes, Blazi, carrefour Meritz, chemin Puech de l'église).

Pour les chemins ruraux, faute de moyens, ils sont évidemment les oubliés du système. Nous intervenons sporadiquement sur quelques chemins stratégiques mais nous n'intervenons quasi jamais sur les chemins en pierres ou en terre pour lesquels, d'ailleurs, nous n'avons aucune obligation d'entretien même si ceux-ci restent la propriété de la commune.

Voici donc quelques éléments qui vous permettrons de mieux comprendre les difficultés rencontrées dans cette gestion.

RÉFECTION CIMETIÈRE

Notre commune récence cinq cimetières : Cahuzac, Arzac, Granejols, la Bélautié et Lintin. L'entretien général de ces cimetières incombe à la Commune. En revanche, l'entretien des tombes doit être assuré par le concessionnaire, c'est-à-dire à la famille qui a acheté la concession.

Depuis quelques années, l'interdiction progressive de certains désherbants rend cet entretien difficile et vous avez, dans certaines périodes, manifesté votre mécontentement face aux herbes débordantes. Nous avons dû trouver des solutions rendant l'entretien moins prégnant. Pour la première réalisation, nous avons choisi le cimetière d'Arzac, suffisamment grand pour pouvoir évaluer le résultat afin de décider, dans un second temps, ce que nous ferons pour Cahuzac. Pour les cimetières de Granejols, la Bélautié et Lintin,



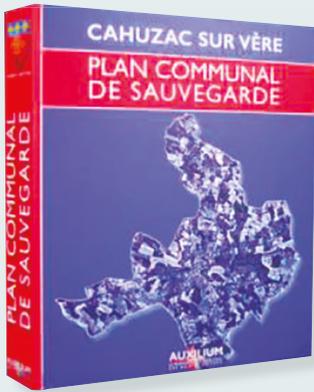
leur petite taille et l'aide de certains concessionnaires permettent un entretien peu chronophage pour nos agents.

C'est donc dans ce cadre que nous venons de réaliser les travaux de réfection du cimetière d'Arzac.

L'ensemble des retours que nous en avons est très positif. Nous vous invitons à vous y rendre afin de nous donner vos avis constructifs. Cela nous permettra à terme d'envisager la réfection de celui de Cahuzac.

MISE À JOUR DU REGISTRE COMMUNAL

L'article L 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles impose aux communes la mise en place et la tenue à jour d'un registre nominatif communal



Dans le cadre du plan communal de sauvegarde, le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services médicaux et sociaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence. C'est

pourquoi, la mairie de Cahuzac sur Vère est chargée de recenser les personnes vulnérables et d'assurer la mise à jour des données collectées. Le registre communal est un registre nominatif et confidentiel.

Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

L'inscription des **personnes isolées les plus vulnérables** (personnes âgées de +65 ans, personnes reconnues inaptes, personnes atteintes d'un handicap à partir de 60 ans), domiciliées sur la commune de Cahuzac sur Vère, est souhaitable afin de pouvoir leur apporter **conseils et assistance en cas d'événements exceptionnels** (canicule, grands froids, épidémies...).

Pour vous-même ou l'un de vos proches, vous pouvez contribuer à ce **geste de prévention et de solidarité citoyenne** en demandant l'inscription sur le registre communal.

Conditions d'inscription au registre communal :

- Avoir plus de 65 ans
- Etre en situation de handicap
- Etre sous traitement médicamenteux
- Avoir plus de 60 ans reconnu inapte au travail
- Etre enceinte
- Personne isolée
- Toutes autres conditions justifiant une vulnérabilité

Règlement Général sur la Protection des Données:

La personne inscrite ou son représentant légal dispose d'un droit d'accès et de rectification des données qui la concernent.

Les personnes concourant à la collecte des informations, à la constitution, à l'enregistrement et à la mise à jour du registre nominatif communal, ainsi que toutes celles ayant accès aux données contenues dans le registre sont tenues au secret professionnel dans les conditions prévues aux articles 226-13, 226-14 et 226-31 du code Pénal.

Pour télécharger le registre communal scannez le QR code suivant



Pour procéder à cette inscription, vous pouvez demander le formulaire à l'accueil de la mairie ou scanner le QR code ci-dessus pour l'imprimer. Vous devez le compléter et le retourner à la mairie ou par courrier à l'adresse indiquée.

L'inscription pour un tiers ne peut se faire sans le consentement de la personne concernée ou de son représentant légal (fournir une copie de l'extrait du jugement de tutelle).

RADAR PÉDAGOGIQUE

Un radar pédagogique vient d'être installé à proximité de la place centrale dans le sens GAILLAC-CORDES. Situé dans la zone 30, il a pour ambition d'alerter et de sensibiliser les conducteurs sur la vitesse dans la traversée du centre du village.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Devant la problématique de la présence de lingettes dans le réseau collectif, il a été nécessaire d'installer un dégrilleur-compacteur au niveau du poste de relevage situé en bas de la rue de la mairie. Une modification du réseau a été intégrée à ces travaux et a consisté au remplacement de plusieurs regards vétustes. Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 50 %.

Cet équipement permet d'intercepter notamment les lingettes avant les pompes limitant le risque de panne. Il facilite grandement le travail de nos agents communaux. En effet, les lingettes sont compactées puis dirigées dans un sac poubelle limitant l'intervention humaine.

Nous en avons profité également pour créer un parking empierré de six places pleinement utilisé par les riverains.



SANTÉ DES SÉNIORS ICOPE :

Un outil gratuit pour détecter précocement les fragilités chez les personnes de plus de 60 ans



Depuis octobre 2022, les professionnels de santé de la **CPTS** du Grand Gaillacois déploient le programme **ICOPE** sur le territoire. ICOPE est un outil de **prévention** développé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) inédit en France. Son double enjeu est de **détecter précocement les fragilités** chez les personnes de **plus de 60 ans** afin de mettre en œuvre des actions qui **préservent** leurs capacités et leur **autonomie**.

L'expertise du **Gérontopôle de Toulouse** est mise au service des habitants du territoire grâce à la forte mobilisation des acteurs de terrain via les **Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)**, les **Maisons de Santé Pluri-professionnelles (MSP)**, les professionnels des **équipes d'exercice coordonné** ainsi que l'engagement des **secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux**.

À partir de **tests simples**, ICOPE vous permet d'évaluer **6 fonctions essentielles** : vision, audition, mémoire, mobilité, nutrition, humeur.

Si une fragilité est repérée, une **évaluation approfondie** est réalisée et un **suivi personnalisé** est proposé. Cet accompagnement individualisé permet à chacun de **maintenir ses fonctions le plus longtemps possible** et de **préserver sa qualité de vie**.

Comment ça marche ?

1. **Télécharger** l'application **ICOPE MONITOR**.
2. **Faire le test** qui dure 8 minutes, simple et ludique. Il est possible de demander de l'aide à un professionnel de santé.
3. En parler à son **médecin** ou son **infirmier(e)**, un parcours personnalisé peut être proposé en fonction des résultats du test. **En cas de difficultés** pour le téléchargement ou pour effectuer le test, vous pouvez contacter la **CPTS** au **09 72 50 28 10**.





Les DÉCHETS de CUISINE se trient aussi !



Les BIODECHETS, Qu'est-ce que c'est ?

Un tiers de notre poubelle noire est constitué de biodéchets. Facilement valorisables, ces déchets organiques doivent être triés pour réduire le poids de nos déchets.

Composés exclusivement de matière organique, les biodéchets sont principalement des déchets de cuisine : restes de repas, produits alimentaires périmés sans emballage, épluchures, coquilles d'oeuf, os, marc de café, sachets de thé...

2 solutions indépendantes pour trier et valoriser vos biodéchets :

- Le composteur individuel ou partagé : si vous compostez déjà, continuez !
- Les sacs orange : les équipes de Trifyl sont déjà passées chez vous pour les distribuer, si vous êtes en centre bourg. Pour les autres vous pouvez les récupérer en mairie dès aujourd'hui.

Le RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet



Tout d'abord, si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une crèche de la Communauté d'agglomération, Le **Relais Petite Enfance** permet de l'inscrire dans l'une des 16 crèches du territoire. (355 places) Si vous optez pour un accueil chez une **assistante maternelle agréée** ? Il peut vous mettre en contact avec les assistantes maternelles agréées en activité sur le territoire et faciliter la relation tout au long de l'accueil de l'enfant. Il informe également sur les démarches administratives à accomplir en tant qu'employeur. Le **RPE** est aussi aux côtés des assistantes maternelles pour valoriser leur métier et leur permettre de l'exercer dans les meilleures conditions. Il propose des lieux

d'animations pour les enfants et leurs assistantes maternelles. Il s'agit de temps de découvertes avec des jeux et des espaces créatifs, des activités d'éveil, d'expression et de socialisation. A Cahuzac sur Vère, Elles se réunissent auprès d'une éducatrice de jeunes enfants, les mardi matin dans les mêmes locaux que la Halte-Garderie associative « Les Fouzics ». (Informations sur la halte-garderie en page 2)

Contact : Relais petite enfance Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet

Mail : rpe@gaillac-graulhet.fr / Tel : 05.81.99.68.15

Técou BP 80133 - 81604 Gaillac cedex

Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

Installation de la CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE sur le toit de l'école

Les toitures de l'école PRIM VÈRE changent d'aspect depuis le début des vacances de Toussaint. Ce groupe scolaire terminé en 2008, a été édifié par la communauté de communes Vère Grésigne, sur ce qui était le terrain de foot de la commune, donné pour l'occasion à la CCVG.

Aujourd'hui la compétence scolaire est du seul ressort de l'agglomération Gaillac Graulhet, et c'est cette entité qui a décidé de doter le maximum d'écoles en voltaïque. Nous sommes la première vague suivie bientôt par les écoles de Senouillac et de Parisot.

La production d'électricité sera consommée à raison de 10 % par les écoles, l'ALAE, la cuisine centrale et la crèche. Les 90 % restants seront vendus à ENEDIS et le produit entrera dans l'escarcelle de l'agglomération Gaillac Graulhet.





C'est avec beaucoup de regret, que les membres du Conseil municipal enfants 2021-2023 ont dû, comme prévu, laisser leurs places à une nouvelle équipe. Le Maire et son conseil, remercie grandement, Mathis Clouscard, Mathis Delhomme, Lindiwe Dubois, Lalie Durand, Lola Alves, Apolline Aynard, Maximin

Vignoles et Yaël Baucourt pour leurs 2 ans d'investissement et de travail au sein du CME de Cahuzac sur Vère.

Ils ont pu, tout au long de leur parcours citoyen, découvrir de nombreuses facettes de l'organisation communale et bien plus encore : visite d'entreprises, participation aux journées départementales de la jeunesse, inauguration Astrolabe, initiation aux premiers secours, organisation de la tombola pour le Téléthon, organisation d'un concours de dessin, préparation et tenue des élections du nouveau conseil et la participation à toutes les cérémonies officielles. Pour les remercier, la commune leur a offert au mois de juin dernier, une journée au parc d'attraction Walygator près d'Agen. Une superbe journée très agréable pour les enfants comme pour les deux élues qui les ont accompagnés. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leur vie citoyenne et espérons les voir un jour œuvrer dans un conseil municipal adulte.

Le mercredi 18 octobre, nous avons procédé à l'élection du nouveau conseil municipal enfant 2023-2025. 15 jours avant cette date, les anciens conseillers sont allés dans les 3 classes du CE1 au CM2 pour présenter le fonctionnement du CME et distribuer un livret explicatif et les cartes d'électeurs. Une semaine plus tard, nous avons 15 candidatures, 8 garçons et 7 filles. Ils ont mené au sein de l'école, une campagne acharnée par l'intermédiaire d'affiches plus originales les unes que les autres. Les discussions et négociations sont allées bon train, pendant ce délai. Le mercredi 18, à partir de 10h30, les 3 classes se sont présentées à la salle des fêtes, pour procéder au vote, comme les adultes. Ils ont donc désigné les 8 candidats (4 filles et 4 garçons) qu'ils souhaitaient voir élus.



NOUVELLE ÉQUIPE DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANT 2023-2025



C'est ainsi qu'à midi, le dépouillement terminé, les 73 élèves, se sont réunis dans le hall de l'école aux côtés de leurs enseignantes, du maire et de ses adjoints pour l'annonce des résultats. Sous l'acclamation de leurs camarades et les Félicitations de l'équipe municipale, ont été élus : Lola Rose Piludu (9 ans), Violette Aynard (9 ans),

Angelina Escobedo (10 ans), Ines Munsch (10 ans), Célestin Jean (10 ans), Charly Alves (8ans), Paolo Maury (10ans) et Ethan Thomasseau (10 ans).

Leurs classeurs de travail leur ont été remis et le passage des écharpes tricolores s'est fait des anciens conseillers aux nouveaux élus. Un grand moment d'émotion pour tout le monde ! Malheureusement, 7 enfants, forcément déçus, n'ont pas été élus. Nous les remercions et les félicitons tout de même pour le grand intérêt qu'ils ont apportés à cette élection. Nous leur avons bien sûr, proposé de participer activement aux projets qui seront mis en place durant le mandat ainsi que de s'investir dans les différentes associations de la commune. Certains pourront même se représenter dans 2 ans.

La municipalité remercie la directrice de l'école et les enseignantes des 3 classes pour leur soutien et leur investissement tout au long du processus électoral.

La première réunion du nouveau CME a eu lieu le 4 novembre dernier, afin de les préparer à leur première cérémonie officielle du 11 novembre. C'est, un peu



impressionnés par cette première lecture publique, qu'ils ont défilé fièrement avec leurs écharpes, aux côtés des élus, des pompiers et des anciens combattants. Ils ont délivré le message de l'Union Française des associations des anciens combattants et des victimes de Guerres (UFAC). La prochaine réunion, début décembre, lancera officiellement leur mandat et les réflexions menées sur les futurs projets qu'ils souhaitent réaliser. Nous leur souhaitons la bienvenue dans cette nouvelle aventure municipale.

JOURNÉE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LUPUS FRANCE

L'association lupus France remercie toutes les personnes qui se sont associées à cette journée sportive et festive du 27 Mai 2023 et qui a permis de récolter 4960,50 € à lupus France.



En mars l'association lupus France a réalisé un court-métrage vidéo pour montrer les impacts de la maladie sur la vie quotidienne d'une personne malade.

De nombreux habitants du village ont participé en tant que figurants.

L'association remercie tous les propriétaires des lieux qui ont servi de décor (maison Astrolabe, gîte de Mme Azam, épicerie Vival,

bureau médical de Mme et Mr Piludu) ainsi que le réalisateur Monsieur Philippe Renaud qui a accepté de faire ce projet.

3 jours de tournage intensif mais le résultat est juste parfait.

Voici le lien sur YouTube :

<https://youtu.be/rpOz9uGFI2Y?si=qrcF6MapaSI9Z9Fv>

ou taper dans la barre de recherche YouTube

" Vidéo de sensibilisation au lupus "



THÉÂTRE - ACTE EN CIEL

Après leur spectacle "quelle famille" la troupe de l'acte en ciel est heureuse de vous informer qu'un nouveau spectacle est en cours de préparation pour l'année 2024.

Ils ont hâte de vous retrouver.



LES PETITS CAHUS - JEU DE PISTE HALLOWEEN



Plus de 100 enfants et autant d'adultes ont participé à l'enquête d'halloween proposée par l'association, le mardi 31 octobre de 17h30 à 20h30. Des énigmes ont été disposées dans le village et un labyrinthe en bois de 50 m2 attendait les familles à la salle des fêtes. Une incroyable soirée qui a ravi tout le monde. Le tirage de la tombola des enfants a été fait à 19h30. 10 gagnants ont été désignés. L'association remercie tous les participants et toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de cette soirée. Elle remercie également la boulangerie Saulières, l'épicerie Vival et le domaine de Labarthe pour leur soutien à la tombola. Prochain rendez-vous avec les petits Cahus au marché de Noël de Cahuzac sur Vère le 10 décembre.

Les Activités sportives, culturelles et loisirs sur la Commune

	ACTIVITÉS	ASSOCIATION	LIEU	HORAIRE
LUNDI	Pilates	Body Form	SDF	9h30-10h3 / 18h30-19h150
	Stretching	Body Form	SDF	10h30-11h30 / 20h00-20h30
	Body Sculpt	Body Form	SDF	19h15-20h00
	Sophrologie	Aux 1001 danses	MDA	9h30-10h3 / 19h00-20h00
MARDI	Cours séniors	Body Form	SDF	10h40-11h40
	Atelier chorégraphique	Aux 1001 danses	SDF	18h30-20h00
	Hatha Yoga	Aux 1001 danses	MDA	9h45-10h45
	Foot séniors	FCVG	Stade	19h30-21h30
MERCREDI	Cardio/renfo	Body Form	SDF	9h15/10h15
	Pilates/Stretching	Body form	SDF	10h15-11h15
	Street -Jazz 9/16ans	Aux 1001 danses	SDF	13h30-15h00
	Modern Jazz 9/16ans	Aux 1001 danses	SDF	15h00-16h30
	Cours de dessin	Cahuz'arts	SDF étage	17h00-18h30
	High Energy	Body Form	Hall école	18h30-19h30
	Mix gym douce	Body Form	Hall école	19h30-20h30
	THEATRE	Acte en ciel	SDF	18h30-20h30
FOOT enfants	FCVG	Stade	16h30 - 19h30	
JEUDI	Arts plastiques	Cahuz'arts	SDF étage	9h30-12h30
	Urban Jazz 5/8ans	Aux 1001 danses	SDF	16h30-17h30 / 17h30-18h30
	Modern Adultes	Aux 1001 danses	SDF	18h30 - 20h00
	Atelier chorégraphique	Aux 1001 danses	MDA	17h15 - 18h15
	Hatha Yoga	Aux 1001 danses	MDA	18h30-19h45
	Chorale	Chante vere	SDF	20h30-22h30
VENDREDI	Foot Sénios	FCVG	Stade	19h30-21h30
SAMEDI	Cardio/renfo	Body Form	Hall école	10h00-10h45
	Mix gym douce	Body Form	Hall école	10h45-11h45

SDF : Salle des Fêtes

MDA : Maison des associations

RETOUR EN IMAGES

Commémoration et verre de l'amitié du 14 juillet



Spectacle de fin d'année de l'ALAE et soirée festive de l'Association des parents d'élèves



Comité des Fêtes Cahu en Fête et la Fête des vendanges



Aux 1001 Danses - Gala pour les 10 ans de l'Association



Exposition de l'atelier Cahuz'Arts à la salle des associations



5ème anniversaire de l'association Fest'Image Une exposition dans les rues et cinéma en plein air



Forum des associations et animations pour les enfants grâce aux organisateurs des jeux inter-associations



Conte en balade - Lire à Cahuzac



Halloween - Les Petits Cahus



NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES



CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

On a gardé l'esprit Nature
On a gardé la qualité
On a surtout gardé l'âme chaleureuse

HORAIRES

Lundi 10h - 12h30
Mardi 10h - 12h30 / 15h30 - 19h
Mercredi Fermé
Jeudi, Vendredi et Samedi 9h30 - 12h30 / 15h30 - 19h
Dimanche 9h30 - 12h30

5 Route de cordes 81140 Cahuzac sur Vere
06-14-80-91-85 / 05-63-34-84-54
www.latelierauxfleurs.com



Belles en Douceur

La beauté à tout âge

Sylvie

Esthéticienne

451 Chemin de Peyrarols
81140 Cahuzac sur Vère
06.78.25.33.68

belles.en.douceur@gmail.com

Facebook - Instagram

La Pause Coiffée



Maryline

Coiffeuse à domicile

06 03 05 47 21

HORAIRES

Du mardi au vendredi 9h - 19h
Samedi 9h - 12h



Laurence Renard

07 71 25 13 62

sur rendez-vous

Magnétiseuse - Thérapeute

Thérapies énergétiques et vibratoires
Apaisement physique et émotionnel
relaxation, massage de bien-être.

8,9,10 décembre 2023

TELETHON

10 décembre 2023

Marché de Noël

29 décembre 2023

Loto de Frausseilles

5 janvier 2024

Vœux du maire à la population

13 janvier 2024

Loto des pompiers

3 et 4 février 2024

Salon bien être

10 février 2024

Loto de MAAR

2 mars 2024

Loto de l'APE Prim'Vère

9 mars 2024

Soirée St Patrick - CAC

7 avril 2024

Vide dressing du club de foot

8 et 9 juin 2024

Exposition Cahuz'art

22 juin 2024

Gala de danse Aux 1001 danses



Le FCVG
organise son
VIDE DRESSING
DIMANCHE 7 AVRIL 2024
De 8h à 17h

À la Salle des fêtes de Cahuzac sur Vère
Restauration, buvette
10 euros les 3m
Infos et réservations : 06 13 02 13 91